

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail- Démocratie- Paix

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE,

PRESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES

UCRET N° 77/510 DU 5/10/77

portant nomination de Monsieur OLLANDET Jérôme, Professeur Certifié de 4° échelon en qualité de Directeur des Examens et Concours.-

LE PRÉSIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,
PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT,
PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

(/u l'Acte Fondamental du 5 Avril 1977 ;

(/u la Loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant statut Général des Fonctionnaires ;

(/u l'Acte n° 001 du 5 Avril 1977 structurant le Comité Militaire du Parti et nommant le Premier Ministre , Chef du Gouvernement, Ministre du Plan ;

(/u le décret n° 77/467 du 7/9/1977 portant organisation du Ministère de l'Education Nationale ;

(/u le décret n° 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

U C R E T E :

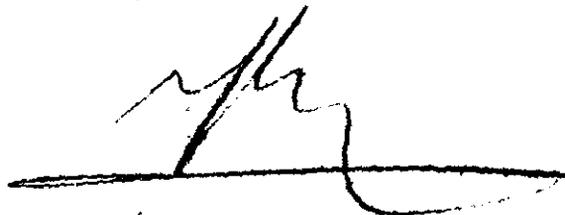
ARTICLE 1ER.- Monsieur OLLANDET Jérôme, Professeur Certifié de 4° échelon, précédemment Directeur de la Scolarité des Examens et de l'Orientation Scolaire, est nommé Directeur des Examens et Concours

...../...

ARTICLE 2. - Le Présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à BRAZZAVILLE, le 5 Octobre 1977

Par le Président du
Comité Militaire du Parti,
Président de la République,
Chef de l'Etat, Président
du Conseil des Ministres,
La Deuxième Vice-Prési-
dent du Comité Militaire
du Parti, Premier Ministre,
Chef du Gouvernement, Minis-
tre du Plan.



COLONEL JOACHIM YHOMBY-OPANGO.-

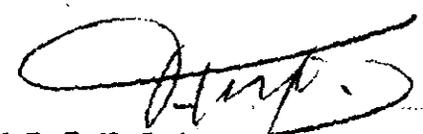
LE MINISTRE DES FINANCES,



Henri L O P E S.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

LE MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE



A. N D I N G A.-

LE MINISTRE DE LA JUSTICE ET
DU TRAVAIL,



A. MOUISSOU-POUATI.-